



Montreuil, le 21 juillet 2026

LE CONSEIL D'ETAT CONFIRME L'OPEN BAR

Alors que certains retenaient leur souffle pour l'avenir de l'engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaires,

Tadam !!!

La plus haute juridiction du pays valide un système et permet de continuer sans rien changer, ou presque, avec les sourires de nombreux acteurs !!!

Est-ce grave ? Oui, la santé des agents n'est pas prise en compte même malgré eux.

Est-ce la fin des questions sur le "modèle" français ?

Non, d'autres recours sont possibles mais surtout la question du statut des pompiers volontaires semble finalement secondaire alors qu'en s'affranchissant de toutes les règles (cumul d'activités, repos, interruption de service, plafond d'activité, etc..) les difficultés sont de plus en plus fortes pour armer des engins de proximité pour se rendre sans délai sur les lieux d'une intervention.

Travailleurs ou non, le volontariat est en souffrance

Travailleurs ou non, les professionnels ne sont pas assez nombreux

Travailleurs ou non, + 2 min pour la présentation du 1er engin sur intervention

Travailleurs ou non, 2800 centres de secours ont fermé depuis 2000

Travailleurs ou non, les services d'incendie manquent d'argent

Travailleurs ou non, l'égalité face au secours d'urgence n'est plus garantie

Travailleurs ou non, il faut réinterroger l'organisation de la Sécurité Civile

COMMUNIQUÉ